

DIEC/19-806-1827 du 25/02/2019

**ORGANISATION DES BACCALAUREATS, BREVETS DE TECHNICIEN SUPERIEUR ET EXAMENS PROFESSIONNELS - BESOINS DE FOURNITURES EN PAPETERIE D'EXAMENS - SESSION 2019**

Destinataires : Messieurs les DASEN - Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements publics et privés sous contrats s/c de messieurs les DASEN - Mesdames et Messieurs les Directeurs de CFA - Mesdames et Messieurs les responsables des centres d'examens - Mesdames et Messieurs les IA-IPR - Mesdames et Messieurs les IEN-ET

Dossier suivi par : M. PIZETTE - Tel : 04 42 91 72 18 - Mail : diec.papeterie@ac-aix-marseille.fr

**Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me faire connaître vos besoins en fournitures pour le vendredi 8 mars 2019 pour l'organisation des épreuves qui se dérouleront dans votre établissement au titre de la session 2019.**

Les tableaux joints en annexes valant bons de commande devront être adressés dûment renseignés exclusivement par courrier électronique dans une pièce jointe unique nommée comme suit « ETABLISSEMENT - VILLE - SESSION 20XX » dans les délais indiqués sur chacun des tableaux annexes. Vous convertirez, vos demandes de fournitures en « équivalent ramettes ».

Je rappelle que :

- seuls le modèle EN, le modèle CMEN (dématérialisable) et les copies spécifiques (ENm millimétré, ENc calque et ENd dessin...) sont désormais en vigueur pour tous les examens et concours
- ces fournitures devront être déposées dans un lieu sécurisé interdit d'accès aux élèves à l'abri de la lumière et de l'humidité
- elles doivent servir uniquement pour l'organisation des épreuves terminales **et en aucun cas pour les examens blancs ou pour les contrôles organisés au titre du CCF ou des ECA.**

Bien entendu par souci de bonne gestion, les stocks de copies disponibles à l'issue de la session 2018 devront être utilisés pour la session 2019 de façon prioritaire. Ils viendront en déduction des besoins nécessaires pour l'organisation de la session 2019.

**Je vous rappelle les ajustements à prendre en compte, cette année :**

- 1) **Le conditionnement des copies EN et CMEN : les ramettes contiennent 250 exemplaires de copies. Vous devrez en tenir compte pour la conversion en nombre de ramettes lors du remplissage des tableaux.**
- 2) **La colonne de gauche du (des) tableau(x) à remplir, concerne l'état des stocks disponibles à la date de réception de la présente circulaire : elle doit être renseignée avec le plus grand soin.**
- 3) **La colonne de droite relève d'une étude prévisionnelle à mener par vos soins, sur la base de l'architecture de la session 2018.**
  - des effectifs-candidats accueillis
  - du nombre d'épreuves écrites (et orales pour le papier brouillon)
  - du nombre moyen de copies et feuilles de brouillon par candidat et par épreuve.
- 4) Les modifications de quantités de matériels à fournir, qui seraient rendues nécessaires par une variation importante des effectifs-candidats en 2019, devront être signalées aux services rectoraux, lorsque l'architecture de la session aura été établie.
- 5) **Les nouveaux centres d'examens seront particulièrement vigilants à calibrer leurs besoins de papeterie de la façon la plus précise qu'il soit.**
- 6) Enfin, je vous rappelle que, le schéma de distribution du matériel de papeterie à l'usage des candidats. **Les fournitures sont retirées par les établissements eux-mêmes sur le site PONCET, à Aix-en-Provence :**

**4 rue Henri Poncet (entrée livraison exclusivement par l'avenue Pierre Brossolette).  
L'espace Poncet est une annexe du rectorat  
située au sein des locaux de l'Institut d'Aménagement Régional de l'Université Paul  
Cézanne.**

Je vous précise d'ores et déjà que lors de la réception des fournitures, vous devrez veiller à respecter les créneaux horaires qui vous auront été attribués. Dans le cas où deux établissements se joindraient pour venir récupérer les fournitures sur le site Poncet, la personne devra être en possession des bons de commande des deux établissements concernés, dûment signés des chefs d'établissement. Ils devront impérativement en informer M. PIZETTE, 48 h au préalable.

Je vous remercie de votre entière collaboration sur ce dossier.

*Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille*

ANNEXE N° 1

CENTRE D'EXAMEN  
(Cachet de l'établissement)

Rectorat d'Aix-en-Provence  
RÉF. : DIEC  
S. PIZETTE  
☎ 04.42.91.72.18  
Mél. : [diec.papeterie@ac-aix-marseille.fr](mailto:diec.papeterie@ac-aix-marseille.fr)

FOURNITURES EN PAPETERIE D'EXAMEN – Session 2019

<b>BACCALAUREATS</b>	<input type="checkbox"/>	Epreuves anticipées	Nombre de candidats
	<input type="checkbox"/>	BCG	.....
	<input type="checkbox"/>	BTN	.....
	<input type="checkbox"/>	Epreuves facultatives	.....
		RELIQUAT SESSION 2018 SOIT NOMBRE DE RAMETTES	BESOINS SESSION 2019 (HORS RELIQUAT) SOIT NOMBRE DE RAMETTES
PAPIER BROUILLON	BLEU	.....	.....
PAPIER BROUILLON	JAUNE	.....	.....
PAPIER BROUILLON	ROSE	.....	.....
PAPIER BROUILLON	VERT	.....	.....
COPIE MODELE EN		.....	.....
COPIE ENM (MILLIMETRE)		.....	.....
COPIE ENMU (MUSIQUE)		.....	.....
		.....	.....

A ..... le .....

Le Chef d'établissement,

**Document à renseigner et à expédier exclusivement par courrier électronique pour le vendredi 8 mars 2019 dernier délai.**

**☞ : Conditionnement :**

- Papier brouillon 4 couleurs
  - Copie EN
  - Copie ENm millimétré
  - Copie ENmu musique
- \*Ramettes de 500 ex.
  - \*Ramettes de 250 ex.
  - \*Ramettes de 250 ex.
  - \*Ramettes de 200 ex.

(pour l'épreuve obligatoire d'arts appliqués du STD2A, l'acquisition du papier dessin est assurée directement par le centre d'examen)

ANNEXE N° 2

CENTRE D'EXAMEN  
(Cachet de l'établissement)

Rectorat d'Aix-en-Provence  
RÉF. : DIEC  
S. PIZETTE  
☎ 04.42.91.72.18  
Mél. : [diec.papeterie@ac-aix-marseille.fr](mailto:diec.papeterie@ac-aix-marseille.fr)

FOURNITURES EN PAPETERIE D'EXAMEN – Session 2019

SPECIALITE(S) :

**Baccalauréat professionnel** .....  
**CAP-BEP** .....  
**MC** .....

RELIQUAT SESSION 2018  
SOIT NOMBRE DE RAMETTES

BESOINS SESSION 2019 (HORS RELIQUAT)  
SOIT NOMBRE DE RAMETTES

PAPIER BROUILLON BLEU	.....	.....
PAPIER BROUILLON JAUNE	.....	.....
PAPIER BROUILLON ROSE	.....	.....
PAPIER BROUILLON VERT	.....	.....
COPIE MODELE EN	.....	.....
COPIE ENM (MILLIMETRE)	.....	.....
COPIE ENC (CALQUE) 90 G (PRECISER LE FORMAT A4 OU A2)	.....	.....
COPIE END (DESSIN) (PRECISER LE FORMAT A4 OU A2)	.....	.....
Enveloppes plastiques pour l'acheminement des copies	.....	.....

A ..... le .....

Le Chef d'établissement,

**Document à renseigner et à expédier exclusivement par courrier électronique pour le vendredi 8 mars 2019  
dernier délai.**

**☞ : Conditionnement :**

- Papier brouillon 4 couleurs
  - Copie EN
  - Copie ENm millimétré
  - Copie ENC calque
  - Copie End dessin
- \*Ramettes de 500 ex.
  - \*Ramettes de 250 ex.
  - \*Ramettes de 250 ex.
  - \*Ramettes de 100 ex.
  - \*Ramettes de 100 ex.

ANNEXE N° 3

CENTRE D'EXAMEN  
(Cachet de l'établissement)

Rectorat d'Aix-en-Provence  
RÉF. : DIEC  
S. PIZETTE  
☎ 04.42.91.72.18  
Mél. : [diec.papeterie@ac-aix-marseille.fr](mailto:diec.papeterie@ac-aix-marseille.fr)

FOURNITURES EN PAPETERIE D'EXAMEN – Session 2019

SPECIALITE(S) :

- Brevet professionnel → .....
- Brevet de technicien supérieur → .....

	RELIQUAT SESSION 2018 SOIT NOMBRE DE RAMETTES	BESOINS SESSION 2019 (HORS RELIQUAT) SOIT NOMBRE DE RAMETTES
PAPIER BROUILLON BLEU	.....	.....
PAPIER BROUILLON JAUNE	.....	.....
PAPIER BROUILLON ROSE	.....	.....
PAPIER BROUILLON VERT	.....	.....
COPIE MODELE EN	.....	.....
COPIE MODELE CMEN (DEMATÉRIALISABLE).....	.....	.....
COPIE ENM (MILLIMETRE)	.....	.....
COPIE ENC (CALQUE) 90 G (PRÉCISER LE FORMAT A4 OU A2)	.....	.....
COPIE END (DESSIN) (PRÉCISER LE FORMAT A4 OU A2)	.....	.....

A ..... le .....

Le Chef d'établissement,

**Document à renseigner et à expédier exclusivement par courrier électronique pour le vendredi 8 mars 2019 dernier délai.**

**🔗 : Conditionnement :**

- Papier brouillon 4 couleurs \*Ramettes de 500 ex.
- Copie EN \*Ramettes de 250 ex.
- Copie CMEN dématérialisable \*Ramettes de 250 ex.
- Copie ENm millimétré \*Ramettes de 250 ex.
- Copie ENc calque \*Ramettes de 100 ex.
- Copie End dessin \*Ramettes de 100 ex.